

Droit à l'image

Edition Août 2021

1. Le Judo Club Cortaillod-Neuchâtel (JCC) est un club qui se veut vivant et dynamique. Depuis toujours, le comité et les entraîneurs s'efforcent de mettre en œuvre divers moyens pour créer une large visibilité de notre club, que soit au travers des médias, des moyens de communication ou entre les membres du club.
2. Dans le cadre des activités proposées par le JCC (entraînements, camps, compétitions, autres), des photos et/ou des enregistrements audiovisuels des activités peuvent être pris.
3. En cas d'acceptation du droit à l'image, le membre autorise le JCC que des photos ou des images vidéos, prises lors de manifestations, compétitions ou entraînements sur lesquelles figure l'image du membre, ou celle de son/ses enfant(s) pour les membres mineurs, soient diffusées sur le site internet du JCC, sur les pages JCC des réseaux sociaux, dans la presse ou dans tout autre média approprié.
4. En cas d'acceptation du droit à l'image, aucune prévisualisation avant publication ne peut être demandée.
5. Toutefois, une demande de retrait d'une ou plusieurs images peut être effectuée en tout temps.
6. L'utilisation éventuelle de photographies ou d'images à des fins commerciales, autre que la promotion du JCC, fera l'objet d'une demande d'autorisation auprès des personnes qui y sont représentées. Toutefois aucune rémunération ou émolument ne sera offert au membre figurant sur les images et photos publiées.
7. Le JCC ne peut être tenu responsable en cas de prise d'image par un tiers externe à sa structure.
8. Le membre (ou son représentant légal) peut modifier son choix en tout temps par un courrier écrit à la direction du JCC.